



1916-2016

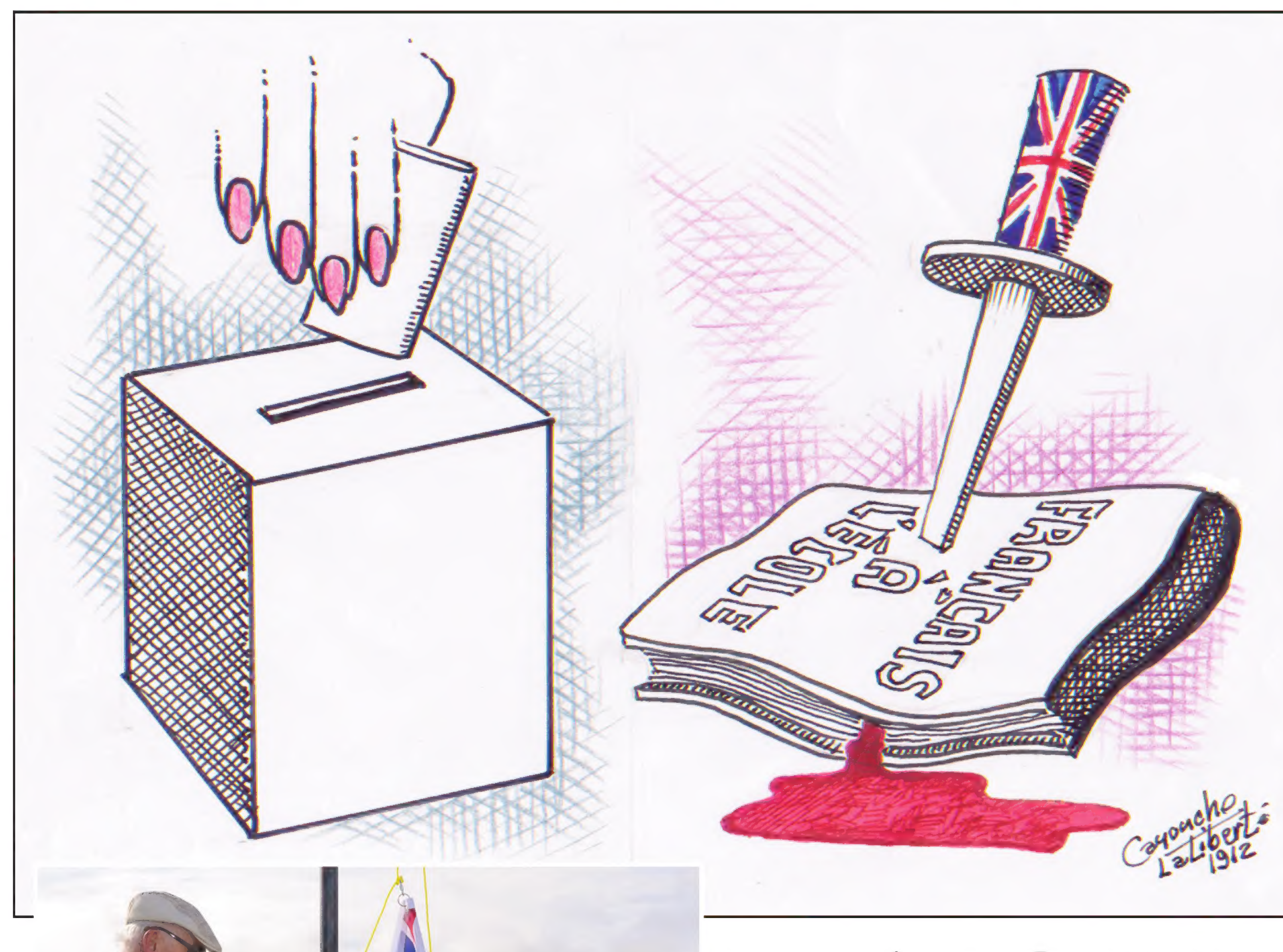
AFFIRMATION POUR LES FEMMES | ABOLITION POUR LE FRANÇAIS

DEUX CENTENAIRES IRRÉCONCILIABLES

| Pages 6, 8 9, 12 et 13.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 102 N° 37 • 6 AU 12 JANVIER 2016
SAINT-BONIFACE

POUR LE MEILLEUR, MAIS AUSSI POUR LE PIRE



Citation DE LA SEMAINE

« C'est à mon tour d'offrir des prières en tricotant. Chaque petit crochet de mon châle est une prière. Et le vêtement représente une série de prières. »

Yvette Charrière a connu le grand soulagement de recevoir un châle de compassion. Depuis, elle s'est jointe au groupe de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens afin de crocheter et prier pour les personnes souffrantes. **| Page 19.**



RECONNU EN 2015 AU



Le SOMMAIRE



photo : Gracieuseté Normand Boisvert

Les enfants de 1916

Entre mars 1916 et juin 1970, les élèves qui étudiaient en français étaient hors la loi. Car le gouvernement provincial du grand réformateur T. C. Norris avait décidé qu'il fallait bâtir une société cimentée par la seule langue anglaise. Ce qui condamnait le français à la mort lente.

Une société pourtant qui voulait accorder une voix politique aux femmes, puisque c'est ce même gouvernement libéral qui le 27 janvier 1916 a été le premier gouvernement au Canada à donner le droit de votes aux femmes.

En 2014, pour faire comprendre les restrictions qu'il avait vécues dans les années 1940, l'ex-enseignant Normand Boisvert (sur la photo à gauche) avait permis à des jeunes, comme Stéphanie Parvais-Dion (à droite sur la photo) de revivre l'époque de l'illégalité du français. **| Pages 12-13.**



Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi







LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)
Réseaux sociaux :
Natasha Rey

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Baptiste SOUQUE
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

La SFM et les réfugiés syriens

Madame la rédactrice,

À l'heure d'écrire ces lignes, les Manitobains attendaient l'arrivée de réfugiés syriens, tout comme la Société franco-manitobaine (SFM) qui a reçu des informations selon lesquelles certains sont francophones. Sachez cependant que quelle que soit la langue, le Manitoba francophone a enclenché depuis plusieurs semaines, les stratégies nécessaires à un accueil chaleureux et fraternel.

Voilà plus de 13 ans que la SFM travaille dans ce dossier de l'immigration francophone, dans un but de développement et de leadership communautaires et c'est ainsi qu'elle a créé l'Accueil francophone en 2003. Depuis, son personnel travaille à mettre en œuvre la stratégie d'agrandissement de l'espace francophone, en accueillant de nombreux nouveaux arrivants qui souhaitent faire partie de notre communauté.

En 2016, la situation des réfugiés syriens rend cette bienvenue d'autant plus critique et essentielle. L'Accueil francophone a certainement la capacité de faire sa part dans le cadre des stratégies fédérales-provinciales qui prévoient recevoir en terre manitobaine environ 2 000 personnes. De ces 2 000, l'organisme Welcome Place peut en accueillir 1 800 et l'Accueil francophone jusqu'à 200. Ces derniers ayant reçu un mandat fédéral pour agir dans ce dossier.

Pour sa part, le Réseau en immigration francophone du Manitoba (RIF) est engagé dans ce processus d'accueil depuis les premiers jours de l'annonce des plans d'action du gouvernement fédéral. Entre autres, le RIF participe aux discussions hebdomadaires avec le ministère Immigration, réfugiés, citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère du Travail et Immigration du Manitoba.

Sur le plan pratique, le RIF a mis en place des sous-comités pour anticiper les besoins des réfugiés syriens; il a donné des sessions d'information à des bénévoles en termes de besoins et des attentes et préparé l'Abri Marguerite, logement de transition géré par l'Accueil francophone et mis sur pied par la Corporation catholique de la santé du Manitoba à accueillir le maximum de personnes possible. Par ailleurs, la SFM, par l'entremise de son centre d'information 233-ALLÔ prêtera sa ligne téléphonique et ses ressources humaines pour accepter des dons financiers. Grâce à son numéro de charité, elle remettra des reçus fiscaux. Enfin, le tout nouveau Centre de justice francophone du Manitoba sera en mesure, après son ouverture, d'offrir ses services aux réfugiés syriens.

La SFM participe aux réseaux mis en place pour faciliter l'intégration, les contributions et les efforts des bénévoles. Elle prend part aussi aux activités qui traduisent, sur le terrain, les engagements gouvernementaux.

En résumé, l'Accueil francophone, le RIF et la SFM mettent les bouchées doubles depuis plusieurs semaines afin d'honorer les engagements du Canada et du Manitoba à accueillir à bras ouverts ces réfugiés qui auront accepté de venir s'installer ici, que ce soit de façon temporaire ou permanente.

En 2016, la SFM et ses partenaires continueront d'utiliser les outils nécessaires et ayant fait leurs preuves dans le domaine du développement communautaire, en régions urbaine ou rurales, pour faciliter l'accueil et l'installation de ces personnes déplacées dans des camps depuis des années. Que ce soit par l'entremise du RIF, de l'Accueil francophone ou des nombreux bénévoles qui souhaitent faire leur part, il est évident que toute la francophonie se sent solidaire et tient à offrir les meilleures chances de réussite à ces nouveaux arrivants.

Jacqueline Blay
Présidente de la SFM
Le 17 décembre 2015

LES VOIX DE NOS ANALYSTES

Réagissez à nos analystes en nous écrivant sur :
la-liberte@la-liberte.mb.ca ou www.facebook.com/LaLiberteManitoba



Michel Lagacé

2016 : tout est possible!

La coutume veut que le début d'une année serve d'occasion de pronostiquer les grands évènements qui marqueront la nouvelle année.

Il suffit de jeter un regard sur l'année 2015 pour constater les limitations de cette coutume. Qui aurait pensé, il y a douze mois, que le Parti conservateur ne gouvernerait dans aucune juridiction canadienne aujourd'hui?

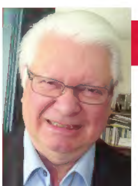
Pourtant, la défaite du parti en Alberta, à Terre-Neuve et au Labrador et au fédéral ont produit ce résultat pour la première fois depuis 1943.

Cette sécheresse pourrait se transformer en déluge printanier au Manitoba si les conservateurs réussissent à se débarrasser de leur habitude de donner la victoire aux néo-démocrates.

Les suivis à la conférence de Paris sur le climat, la réforme électorale, les réfugiés, le budget fédéral, et la guerre en Iraq et en Syrie sont tous des enjeux qui vont retenir l'attention de la population. Peu importe les pronostics de tous et chacun, il est certain que les imprévus seront au rendez-vous.

Alors pourquoi ne pas commencer l'année avec un jeu de société qui consiste à deviner quelle sera la plus grande surprise de 2016? Stephen Harper sera-t-il le premier député à renoncer au siège qu'il a remporté le 19 octobre? Mamadou Ka fera-t-il des pompes pour séduire les électeurs de Saint-Boniface? Justin Trudeau aura-t-il un cheveu gris à la fin de l'année? Thomas Mulcair sera-t-il le prochain ambassadeur aux États-Unis?

En ce début d'année, tout est possible et tout le monde peut jouer!



Raymond Hébert

Le carcan de Justin Trudeau

Deux mois seulement, et déjà le spectre de Stephen Harper est exorcisé!

Justin Trudeau a lancé son nouveau gouvernement de façon fulgurante avec des succès extraordinaires sur la scène internationale, auprès des peuples autochtones, au Parlement et auprès des contribuables.

Pourtant, un danger imminent le guette.

Justin Trudeau a fait environ 196 promesses durant sa campagne électorale. Ce fut une grave erreur.

Certaines de ces promesses étaient modestes et faciles à remplir. D'autres étaient d'une complexité et d'un coût extraordinaires.

Prenons, par exemple, la promesse d'implanter toutes les 94 recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Certaines de ces recommandations impliquent des dépenses de dizaines de milliards de dollars, ce qui dépasse de loin les capacités financières du gouvernement canadien.

Cette promesse faite aux Autochtones est, tout simplement, impossible à remplir. Il en va de même pour bien d'autres.

Il lui faudra admettre que bien de ces promesses étaient irréalistes, du moins à court ou à moyen terme. Déjà les médias en tiennent un décompte malicieux, sans compter les partis de l'opposition, qui se lèchent les babines.

Il devra reconnaître, tôt ou tard : « Peut-être avons-nous été trop optimistes, trop idéalistes. Mais nous allons tout de même dans la bonne direction, celle voulue par la majorité des Canadiens. » Et puis il devra se croiser les doigts. Mieux tôt que tard.

Bonne année 2016, Justin!



Roger Turenne

Justin Trudeau, le communicateur

Une photo d'un Justin Trudeau assis sur les marches en train de consoler un jeune écolier; un Premier ministre aidant les premiers réfugiés syriens à enfiler leurs nouveaux manteaux d'hiver. Les bougons y voient un Premier ministre trop enclin à cultiver son profil de célébrité.

Or un leader sait, par la force de sa personnalité, la simplicité de son message, l'empathie qu'il communique, et la confiance qu'il engendre, faire en sorte que la population le suivra dans des voies qu'elle n'aurait pas prises autrement.

Selon certains sondages, il n'était pas acquis au départ que les Canadiens emboîteraient le pas pour accueillir 25 000 réfugiés syriens dans un si court laps de temps.

La vidéo de M. Trudeau les accueillant personnellement et chaleureusement a fait le tour du monde et obtient les éloges de partout. Que le Canada soit ainsi érigé en modèle devient une source de fierté pour les Canadiens et les rend plus apte à appuyer la politique des réfugiés, malgré les difficultés. Pas mal pour un évènement médiatique.

M. Trudeau aura également besoin de tous ses talents médiatiques pour faire accepter les dures décisions qui s'annoncent en matière d'environnement et de réforme électorale.

L'on a dit du président Ronald Reagan qu'il était « le grand communicateur », en partie grâce à son expérience comme vedette de cinéma. Plus que jamais, gouverner c'est communiquer. La politique est très souvent du théâtre.

À une époque, Justin Trudeau a été professeur de théâtre. C'était peut-être une meilleure formation pour le poste qu'il occupe actuellement que des cours de droit ou d'économie.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Honneur aux historiens d'esprit indépendant

La scène s'est déroulée vers 1936. Léonard Robidoux d'Otterburne (1924-2013) est témoin d'une bataille entre un jeune canadien-français et un Métis. Sans problème, l'adolescent métis « sacre une volée » au Canayen qui, pour symboliquement reprendre le dessus, traite son adversaire au teint foncé de « race de traître ».

Une insulte qui a été utilisée tant et tant de fois, par des générations d'adultes comme par des gamins imbibés des préjugés de leurs parents. Léonard Robidoux avait conclu son histoire en soulignant qu'il n'avait jamais pu oublier son livre de lecture du grade 5, où Louis Riel était présenté comme un traître.

Le vainqueur a toujours raison, puisque c'est lui qui décide de la manière dont il faut se souvenir d'un évènement. Son arme est efficace : il lui suffit de confier la tâche à des historiens tout dévoués au pays pour bâtir la fiction patriotique souhaitée. Au moins au Canada, où l'éducation relève des provinces, le vainqueur n'a pas le monopole de la propagande.

Ainsi, et pour rester dans le Manitoba des années 1930, les manuels d'histoire anglais qui vantaient l'Empire britannique étaient concurrencés par ceux des Frères des écoles chrétiennes. Montcalm était le héros qui s'était vaillamment défendu aux Plaines d'Abraham. Parce qu'il détestait le latin et ne jurait que par les sports, le futur député de Saint-Boniface Laurent Desjardins déserta le Collège de Saint-Boniface pour St. Paul's College. Bien que les deux institutions fussent dirigées par des jésuites, Laurent Desjardins n'obtint plus de bonnes notes en histoire. Ce fils de Canayens n'avait jamais pu accepter que le général Wolfe fût le vrai héros des Plaines d'Abraham.

Les manuels d'histoire des années 1970 n'étaient pas encore tendres à l'égard de Louis Riel et des Métis. Mais déjà certains profs d'histoire ne se gênaient plus pour donner une image plus honnête du chef métis. Depuis 2003 au Manitoba, un vaste chantier a été ouvert pour renouveler, une année à la fois, le programme d'études en sciences humaines.

Publié par les Éditions des Plaines, il existe maintenant la version française d'un manuel d'histoire taillé sur mesure pour refléter le programme d'études de la 11e année en sciences humaines. Le livre a été développé par l'éditeur conjointement avec le ministère de l'Éducation du Manitoba et le Bureau de l'éducation française. Dans *Façonner le Canada*, il n'est plus question de « rébellion » des Métis à la Rivière-Rouge en 1869 ou au Nord-Ouest en 1885, mais de « résistance ». Pour réviser les parties qui concernent plus spécifiquement « l'histoire francophone », les responsables du projet ont retenu les services de l'historien Jean-Marie Taillefer, qui ne tarit pas d'éloges sur le nouveau manuel.

« *Façonner le Canada* respecte les idées de Peter Seixas, de l'Université de la Colombie-Britannique. Les élèves doivent envisager les évènements sous différentes perspectives, pour leur faire comprendre que l'histoire, on peut la voir de plusieurs façons. Les questions soumises aux élèves sont pensées de façon à ce qu'ils puissent établir des liens avec le présent. Si l'histoire enseignée n'est pas reliée au présent, elle n'a aucune utilité.

« *Façonner le Canada* accorde aussi bien moins de place à la Nouvelle-France. C'était vraiment important de rééquilibrer le programme pour mettre l'accent sur le Canada contemporain. C'était tout aussi important de donner une juste place aux Autochtones. C'est une des premières fois que les Autochtones et les Métis reçoivent ce traitement dans un manuel d'histoire. Ils sont omniprésents à travers le livre. Et puis, on ne parle pas juste des Autochtones, mais les Autochtones parlent aussi d'eux-mêmes. Le rôle des femmes est aussi très valorisé. »

Sur les 114 écoles manitobaines qui participèrent au concours pour nommer le troisième lundi de février férié, instauré en 2008, 11 proposèrent d'honorer la mémoire de Louis Riel. Ainsi naquit la « Journée Louis Riel *Day* ». Le traître est dorénavant consacré Père du Manitoba. Une chaleureuse pensée devrait aussi être à l'ordre du jour le troisième lundi de février pour saluer les historiens qui refusent de se mettre au service d'une idéologie dominante et qui s'efforcent de faire ressortir l'esprit d'une époque pour donner à réfléchir à leurs contemporains.



LES DÉFIS DU CLIMAT

AVIS D'EXPERT : LE MANITOBA DANS 50 ANS

L'eau sera de l'or

Conférence de Paris ou pas, à quoi ressemblera le climat manitobain dans 50 ans? Danny Blair en a une très bonne idée. Ou bien il sera le Nebraska, dans le meilleur des cas, ou bien il sera le Texas, dans le pire des cas.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Danny Blair possède toute la crédibilité. Le climatologue du Centre sur le climat des Prairies (Prairie Climate Centre), est directeur du Collège Richardson pour l'Environnement et doyen adjoint de la faculté des Sciences de l'Université de Winnipeg. Pour le chercheur, une conclusion est évidente : l'eau deviendra la grande priorité au Manitoba.

« Les Prairies ont toujours connu des extrêmes. Historiquement, nous avons eu des inondations et des sècheresses au Manitoba. Ça a toujours été le cas. Mais avec le réchauffement planétaire, on les aura plus fréquemment. Et vivra parfois les deux phénomènes au cours d'une même année.

« Comme en 2011. Au printemps, nous avons eu de la pluie abondante et des inondations importantes. En mai et juin, un tiers des champs étaient inondés. En juillet, il fallait les arroser. »

Le Centre sur le climat des Prairies a été établi en juin 2015 par l'Université de Winnipeg et l'Institut international du développement durable, avec l'appui financier de la Province et de la firme d'assurances Great-West Life Inc. Les données produites par le Centre sur la Prairie et la forêt boréale aideront les agriculteurs, les municipalités et le gouvernement provincial à élaborer des politiques environnementales plus efficaces.

Danny Blair élabore, avec conviction : « On doit se préparer. Le Centre sur le climat des prairies développe des cartes géographiques qui indiquent les changements possibles pour les prochaines années. (1) Nous savons déjà que si l'Entente de Paris est respectée, le climat manitobain va quand même se réchauffer. Notre prairie ressemblera à celle du Nebraska, aux États Unis. C'est une plaine plus chaude, où les oscillations des températures sont plus fréquentes. On aura plus d'eau, plus d'orages et de tornades. Et on aura plus de sècheresses.

« Et si on continue sans faire quoi que ce soit pour réduire les émissions carboniques, nos étés seront beaucoup plus chauds, comme au Texas. Au lieu de 12 ou 13 jours à 30 degrés Celsius, imaginez 50 jours. Pour moi, ça signifie de grandes sècheresses. Même si nous aurons, paradoxalement, plus de pluie. »

D'où l'importance, estime Danny Blair, d'élaborer une stratégie provinciale pour la gestion de l'eau.

« L'eau est précieuse. Chez nous, elle est essentielle à l'agriculture. C'est pourquoi les fermiers et les municipalités, avec l'aide de la Province, auront à élaborer des plans et des systèmes pour conserver l'eau, la stocker et assurer sa qualité. Les fermiers auront besoin d'eau en juillet et août. Il faudra développer des moyens de la conserver. On ne pourra plus laisser l'eau des champs se vider dans nos cours d'eau. Ce qui est d'ailleurs une des causes de nos inondations. Et il faudra aussi se préparer davantage pour des inondations importantes. »



photo : Gracieuseté Prairie Climate Centre

Danny Blair : « Il faut qu'on change notre attitude, pour ensuite passer à l'action. Mais ce ne sera pas facile. »

Les citadins, pour leur part, devront consommer moins d'eau. « A-t-on vraiment besoin d'arroser nos pelouses aussi fréquemment? Ça fait depuis les années 1980 que les Winnipégois n'ont pas connu de restrictions. Je vous promets qu'elles deviendront plus fréquentes. Parce qu'il y aura des pénuries d'eau. »

Et nos grands lacs?

« Les lacs Manitoba et Winnipeg seront gravement atteints par le réchauffement planétaire. L'eau des lacs deviendra plus chaude en été, ce qui va exacerber notre problème des algues. De plus, en temps de sécheresse, moins d'oxygène est versé dans les lacs. Pour les poissons, c'est potentiellement dévastateur. Bien sûr, avec les périodes plus humides, la plupart des espèces pourront se rétablir. Mais toutes? Il n'y a aucune garantie. »

Danny Blair admet que de telles prévisions peuvent être bien décourageantes. Mais il demeure foncièrement optimiste « pour la simple raison que le pessimisme ne sert à rien ». « Il faut qu'on change notre attitude, pour ensuite passer à l'action. Ce ne sera pas facile. Surtout que nos meilleures politiques et actions ne produiront pas de résultats tangibles avant plusieurs décennies. Il faut donc cesser de penser aux résultats immédiats. »

À quoi alors faut-il penser?

« À nos enfants. Et à leurs enfants. Ce sont eux qui peuvent nous inspirer à entreprendre un projet vaste, collectif et planétaire qui peut devenir la plus grande réalisation de la génération présente. »

(1) On peut déjà examiner plusieurs cartes de prévisions sur le site Internet du Centre sur le climat des Prairies, au www.climate.uwinnipeg.ca



La Province a compris

Le 16 janvier, Danny Blair participera à une rencontre sur les changements climatiques tenue à Portage-la-Prairie. L'Organisation des mesures d'urgences du Manitoba et le Bureau des assureurs du Canada figurent parmi les participants.

« Ça fait des années que les compagnies d'assurances sont convaincues de la réalité des changements climatiques. Comme les climatologues, les assureurs dépendent de statistiques.

« Le gouvernement du Manitoba participera aux discussions. Je m'en réjouis. Récemment, la Province a annoncé qu'elle réduira de 33 % les émissions de carbone d'ici 2030. Elle a également signé une entente avec le Québec et l'Ontario pour entreprendre des mesures environnementales collectives. Y compris l'établissement d'un programme de plafonnement et d'échange pour réduire encore plus les émissions carboniques.

« La Province a donc compris. Doit-elle en faire plus? Certainement. J'ai hâte au jour où elle imposera une taxe sur le carbone, pour décourager la consommation et stimuler le développement de sources d'énergie alternatives, comme l'énergie solaire et éolienne. »

1916 : LE MEILLEUR POUR LES FEMMES

Il est temps de jubiler à notre tour!



TRIBUNE LIBRE

MICHELLE SMITH
Comité du 27 janvier

Il était une fois une jeune femme, l'aînée de six enfants, dont cinq garçons, qui vivaient dans un petit village non loin de la grande ville de Winnipeg. Le papa n'était pas facile. Que voulez-vous, il était un produit de son époque paternaliste. Il était de ce temps où les femmes n'étaient pas considérées comme des personnes.

Oui, cela peut sembler incroyable de nos jours! Mais c'était la réalité de bien des femmes. Certainement qu'elles étaient bonnes pour faire des enfants, les élever, nettoyer la maison, faire à manger. Mais pour « penser », ça non.

Ce n'était pas possible qu'elles aient de bonnes idées, qu'elles sachent gérer les finances, faire des achats importants. Pas question d'études supérieures non plus! Surtout, si on avait une fille, il fallait à tout prix la garder sauve des méchants hommes qui rôdaient dans le village. Ses allers et venus étaient règlementés par le papa. « Tu sors avec qui, tu vas où, rentres à telle heure! » Non, elle devait autant que possible rester à la maison et aider sa maman avec les tâches de femmes. Elle devait écouter son père et il ne fallait surtout pas qu'elle en fasse à sa tête!

Comme adolescente, l'aînée de six enfants et en plus la seule fille, je dois avouer que j'ai trouvé cette époque de ma vie difficile. Car, vous l'aurez deviné, je parle de moi. Sujet très difficile. C'était les années 1960. Je voulais justement en faire à ma tête, car figurez-vous que j'en avais une sur les épaules! Moi, j'en avais des idées. Je voulais étudier, faire des choses, assumer le leadership. M'exprimer, quoi!

Et voilà que je me sentais coincée! Je n'arrivais pas à accepter le carcan que l'on m'imposait.

Comment a fait ma mère? Car malgré tout, étant une graduée de l'école des infirmières de l'Hôpital Saint-Boniface, elle est retournée au travail lorsque le plus jeune est allé à l'école en 1968. Imaginez-vous qu'avec six enfants entre 5 et 13 ans, ce n'était pas simple. Elle n'avait pas de modèle, pas de garderie ni d'appui d'aucune sorte. Et mon père aurait préféré, bien sûr, qu'elle reste à la maison. Mais, non, elle a décidé d'en faire à sa tête. Où a-t-elle pris le courage et l'audace d'aller contre les normes de son temps? Quelle inspiration! Quelques années plus tard, son parcours deviendrait la norme. Elle était avant-gardiste, ma Maman!

Dans les années 1960, la vie des femmes a effectivement complètement basculé avec l'arrivée de la fameuse pilule contraceptive. Finies les grossesses à 18 mois d'intervalle! Les femmes en ont profité en masse, même si le Vatican l'interdisait.

Armées de « la pilule », les femmes de ma génération ont envahi les universités, les collèges et le monde du travail. On a vu ce dérouler la bataille pour des salaires égalitaires. On a créé un système de garderie pour nos petits. Et voilà qu'on a occupé des postes autrefois réservés aux hommes – en politique, en médecine, en droit, dans les finances, la sécurité et les affaires. On a renégocié le travail de « la maison » avec nos maris. Il fallait tout repenser! Le *statu quo*, impossible à maintenir, n'était plus une option. Comme une vague qui déferle, on ne pouvait plus nous arrêter et, du coup, nous empêcher d'exister.

Aujourd'hui j'observe les jeunes femmes, nos filles, quoi!! Celles que nous avons élevées. Et voilà qu'elles sont fortes, compétentes et n'hésitent pas d'en faire à leur tête! Que c'est beau de les voir faire! Peut-être cette mentalité d'oppresseur est-elle en voie de disparition!? Nos jeunes hommes ont l'habitude d'avoir une maman forte et trouvent tout à fait normal que la sœur le soit aussi. Nous leur avons frayé le chemin.

Bien sûr qu'il y a encore ce fameux "toit de vitre" au-dessus de nos têtes. Il y a encore du chemin à faire. Mais à mesure que la vieille garde cède sa place aux jeunes, elles pousseront à travers! J'en suis convaincue.

Je ne peux pas croire que je sois la seule à avoir vécu toutes ces émotions de femme en quête de son identité de citoyenne de ce monde. Non, mon vécu n'est que le miroir de tant d'autres vies de femmes. Et voilà pourquoi je deviens toute remplie d'émotions lorsque je pense aux suffragettes et au 27 janvier 1916, le jour où la province du Manitoba passait une loi donnant le droit de vote aux femmes. Une première au Canada et dans tout le Commonwealth!

Il me semble que j'étais moi aussi assise dans la galerie de la Chambre, et que je jubilais au moment de l'adoption de la loi. Cette scène puissante vient me toucher au plus profond de mon être! Je suis femme et j'ai le droit d'exister.

Je vous attends en grand nombre, mesdames et messieurs, le 27 janvier prochain (1), car il temps de jubiler à notre tour et de marquer ce centenaire, symbole de notre quête collective d'un monde juste pour tous et toutes.

(1) Au Foyer du Cercle Molière le 27 janvier de 7 h 30 à 9 h. Billets : 25 $, disponibles au Festival du Voyageur, au Cercle Molière et à Francofonds.

PLUS D'OUTILS POUR LES FEMMES À RISQUE

Pour mieux contrer la violence conjugale

Hortense Rabet, directrice de l'Entre-Temps des Franco-Manitobaines, accueille avec satisfaction les récentes réformes proposées par la Province en matière de renforcement des droits des femmes qui subissent la violence conjugale.



Ruby Irene
PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca

Le ministre de la Justice du Manitoba, Gord Macintosh, veut faire passer un projet de loi qui faciliterait l'obtention d'un ordre de protection pour des femmes victimes de violence et qui interdirait à toute personne qui fait l'objet d'un ordre de protection de posséder une arme à feu.

Des femmes victimes de violence auraient aussi droit à dix jours de congé, dont cinq jours payés, et un congé additionnel pouvant durer jusqu'à 17 semaines dans une période d'un an, selon des amendements proposés au Code des standards d'emploi par le gouvernement Selinger.

Hortense Rabet approuve ces mesures. La directrice de la maison de transition considère que certaines femmes qui sortent de relations violentes bénéficieraient grandement d'un arrêt de travail. « Si tu veux avancer dans la vie, si tu veux te rétablir après une telle situation, il vaut mieux tout arrêter et réfléchir pour un moment. Il y a des femmes pour lesquelles la seule chose qui les garde dans une relation violente, c'est le travail. À l'heure actuelle, les femmes ne peuvent pas laisser leur travail pour déménager dans un refuge.

« On a vu des femmes qui ont été renvoyées de leur emploi » après avoir pris quelques jours de congé pour s'extraire des situations d'hébergement malsaines », se souvient Hortense Rabet.

La scientifique de formation pense aussi que les femmes victimes de violence bénéficieraient de procédures d'obtention d'ordre de protection plus rationalisées.

« J'ai connu des femmes qui ont fait une demande d'ordre de protection et qui ne l'ont pas obtenue. Je comprends pourquoi ce n'est pas extrêmement facile. On ne peut pas avoir des couples qui vont chercher des ordres de protection à chaque fois qu'ils se disputent. Mais il faut trouver un juste milieu. »

Hortense Rabet a quelques recommandations à cet effet. « Le fait qu'il faille aller devant un juge est un grand facteur de stress pour certaines. Avec le système actuel, les autorités n'aiment pas quand un représentant d'un organisme de soutien accompagne la personne. Mais ça peut rendre la situation plus facile pour la personne qui fait la demande. La Province fait déjà beaucoup, mais je me dis qu'on verra dans une année quels sont les résultats de ces réformes. »

L'Entre-temps, le seul refuge dans la province à desservir spécifiquement les femmes francophones, fonctionne grâce à une combinaison de financement de la Province (entre un tiers et deux tiers de son budget), de bourses et de dons de la communauté. En plus de l'hébergement, le refuge offre des groupes de soutien, des services de consultation et de renseignements, et un programme d'alphabétisation et de préparation à l'emploi. Il a un budget de plusieurs centaines de milliers de dollars par année, qui varie en fonction des projets planifiés.

À l'heure actuelle, l'Entre-Temps peut héberger cinq familles, qui peuvent rester jusqu'à un an. Un des buts actuels de l'organisme est de séparer le refuge et les bureaux administratifs, pour permettre l'aménagement d'un autre appartement au refuge. Les femmes que le centre ne peut pas héberger sont dirigées vers d'autres services dans la région.

« Ici, c'est toujours plein. Les seuls moments où on a des chambres vides, c'est quand une famille rentre et une autre sort. Les femmes viennent nous voir de partout dans la province, même d'en dehors de la province. » Il s'agit de femmes seules et de familles, de nouvelles arrivantes et de Manitobaines de souche, de jeunes de moins de 25 ans, de mères de famille et de femmes d'âge mûr. Hortense Rabet résume : « Tant que tu as besoin d'aide, on va essayer de t'aider. »

Le cadeau de Shoppers



photo : Ruby Irene Pratka

Hortense Rabet, à gauche, accepte le don de Kathy Twerdochlib-Hockin (au centre), la gérante de caisse de la pharmacie Shoppers sur la rue Marion, et Marilyn Caceres Sidhu (à droite), la pharmacienne-propriétaire.

L'Entre-temps des Franco-Manitobaines a reçu un don de 5 529 $ grâce à une campagne de financement d'envergure de Shoppers Drug Mart. La campagne Growing Women's Health permet à chaque pharmacien-propriétaire d'un Shoppers de sélectionner un organisme œuvrant en faveur de la santé des femmes, et de collecter des fonds pour cet organisme en vendant des icônes en papier et en permettant aux clients de contribuer avec leurs points de fidélité.

C'est la deuxième année de suite que trois pharmacies de la région urbaine—la pharmacie de la rue Marion à Saint-Boniface, celle de l'Hôpital Saint-Boniface et celle au coin de l'avenue Portage et de la rue Burnell à Wolseley—organisent la collecte de fonds au profit de l'Entre-temps.

Marilyn Caceres Sidhu, pharmacienne-propriétaire du Shoppers de la rue Marion, explique : « Nous travaillons de pair avec des organismes œuvrant en faveur de la santé des femmes afin d'assurer qu'un financement essentiel leur soit disponible. Nous sommes très gratifiés de présenter ce financement à l'Entre-temps des Franco-Manitobaines. »

Hortense Rabet, directrice de l'Entre-temps, précise que la bourse permettra au refuge de défrayer une partie du salaire d'une intervenante fournissant du soutien scolaire et du soutien de garde aux enfants qui restent au refuge.

1916 : LE PIRE POUR LES FRANCOPHONES

LE DESTIN POLITIQUE DE L'HONORABLE PHILIPPE-ADJUTOR TALBOT

Quand l'identité catholique-française était centrale

Comme l'a souligné l'historien Gerald Friesen dans son portrait de Norris, le chef libéral connaissait les graves préoccupations des électeurs métis et canadiens-français bien avant de prendre le pouvoir. Mais les élections générales d'août 1915 lui donnèrent une si écrasante majorité qu'il put encaisser sans mal la défection des deux élus libéraux catholiques et français.

Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Lorsque la politique de parti entre en pleine force dans les années 1880, les luttes partisanes dans les comtés à majorité francophone sont souvent épiques. Entre conservateurs et libéraux, tous les coups sont permis.



photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

L'honorable Philippe-Adjutor Talbot alors qu'il était député de La Vérendrye.

Depuis les élections de 1899, les libéraux sont au purgatoire politique. En mars 1914, dans la perspective d'élections générales prochaines, les libéraux de langue française organisent une convention, à laquelle ils convient leur chef, T.C. Norris. Ils sont quelque 150 à lui expliquer que le Parti libéral serait bien avisé de ne pas toucher à l'ultra sensible question des écoles bilingues issues du compromis Laurier-Greenway appliqué depuis 1897.

La Liberté du 31 mars 1914 se fait un devoir de rapporter les interventions des principaux ténors libéraux destinées à Norris. Philippe-Adjutor Talbot dénonce en particulier l'attitude des journaux libéraux de langue anglaise qui font campagne pour l'école obligatoire et l'abolition des écoles bilingues : « Nous, catholiques libéraux français regrettons [que ces journaux] semblent ignorer les sentiments naturels de notre peuple et nous demandons qu'on nous soit plus sympathique. » Dans sa réponse, Norris noie le poisson en faisant remarquer qu'il ne contrôle pas les journaux en question.

Afin de bien montrer qu'ils ne sont pas dupes, ces messieurs concluent leur convention sur la résolution suivante : « Nous, catholiques, croyons que nous avons droit, non seulement en vertu de la constitution, mais encore en vertu des principes de l'humaine justice, à ce que nos enfants soient instruits dans nos écoles. [...] Nous, considérant de première importance la question scolaire, sommes prêts à subordonner toutes les autres questions politiques à l'obtention de nos droits sous ce rapport ; et dans ce but supporterons tout parti politique qui publiquement adhérera à l'engagement de restituer ses écoles à la minorité catholique romaine. »

Lorsque l'interdiction du français est votée en mars 1916, le député de La Vérendrye Philippe-Adjutor Talbot se lève en Chambre. À sa manière il dénonce la forfaiture de T.C. Norris : « M. Norris nous donna une lettre signée de sa propre main, disant que s'il arrivait au pouvoir, le règlement Laurier-Greenway demeurerait intact. Cette lettre fut traduite en français et partout distribuée dans les districts français. La population française a pris M. Norris au mot et a cru en sa sincérité. [...] Je le dis, M. l'Orateur, ici même, je ne suivrai pas cet homme plus loin. J'ai perdu confiance en lui et dans le Parti libéral, parce que je suis plus libéral que les libéraux de cette Chambre. »

Le deuxième libéral élu, le Métis canadien-français Joseph Dumas, député de Saint-Boniface, se désolidarise lui aussi de son parti. Les quatre autres députés français sont des conservateurs : Joseph Hamelin, Albert Préfontaine, Aimé Bénard et Jacques Parent. Comme sans doute jamais encore au Manitoba, l'union règne au sein des gens qui tiennent à rester qui ils sont : catholiques et français. De cet élan quasi sacré va découler la formation d'une espèce de ministère de l'instruction parallèle, l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba.

Pour l'homme trahi par son chef, rien n'est alors politiquement perdu. En fait, Philippe-Adjutor Talbot va obtenir sa revanche en mars 1922. Le député de La Vérendrye est l'auteur de la motion qui provoque la chute du gouvernement Norris. *La Liberté* du 21 mars 1922 rapporte avec une évidente satisfaction les détails de l'évènement. Le journal rappelle la position de principe prise par Talbot en 1916 : « Jeune député, il rompait avec son parti tout-puissant. Il sacrifiait patronage, assiette au beurre et tout espoir d'avancement politique pour demeurer fidèle aux siens. »

Les élections générales amènent au pouvoir une coalition d'élus qui rejettent la politique de parti. Sous le gouvernement de John Bracken, Talbot devient président de la Chambre. En 1937 le voilà greffier du Conseil exécutif, poste qu'il quitte pour prendre sa retraite en 1948. Il meurt en 1967. *La Liberté* du 16 mars 1967 pouvait bien titrer : « Décès d'un grand acteur-témoin de notre histoire franco-manitobaine ».

1916 : POUR LE MEILLEUR, MAIS AUSSI POUR LE PIRE

L'HOMME PAR QUI VINT L'INTERDICTION DU FRANÇAIS À L'ÉCOLE

L'historien Gerald Friesen fait revivre T.C. Norris

Un parti politique aux tendances conservatrices bien arrêtées perd le pouvoir après une assez longue période aux affaires. Il est remplacé par un gouvernement libéral, largement majoritaire et bien décidé à conduire une autre politique.

Non, nous ne sommes pas en 2015 au Canada, mais bien en 1915 au Manitoba. Le nouveau premier ministre libéral s'appelle Tobias Crawford Norris. Il succède au très conservateur Rodmond Roblin et va laisser une marque indélébile sur l'histoire de la Province du Milieu.

Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

La beauté avec les recherches minutieuses dans les fonds d'archives, c'est qu'elles permettent aux historiens de calibre d'entrer dans l'intimité de ces personnages qui ont fait l'histoire, pour le meilleur ou pour le pire. Professeur émérite à l'Université du Manitoba, Gerald Friesen a accepté d'évoquer pour *La Liberté* son portrait de T.C. Norris, considéré en son temps comme un des plus grands réformateurs du Canada. Pour le partage de ce portrait, il a toutefois tenu à souligner sa dette, notamment envers « l'excellente recherche de deux collègues professionnels, Morris Mott de l'Université de Brandon, et John Herd Thompson, de l'Université Duke ». (1)

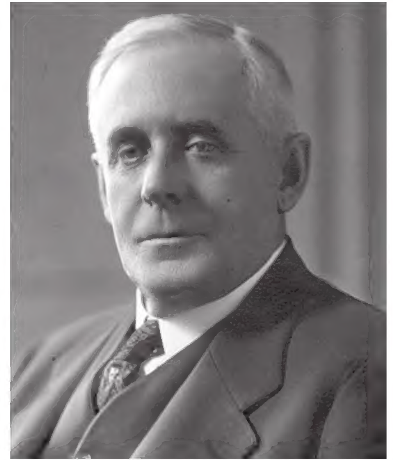
« Norris, c'est un autre de ces Ontariens qui a pris la route de l'Ouest. Il vient d'une famille de méthodistes irlandais. Au Manitoba, il se fait agriculteur, devient copropriétaire d'une écurie de louage. Et surtout il va connaître un important succès comme encanteur. Dans le village de Griswold où il est installé, il connaît tout le monde. Il est du genre à pouvoir s'entendre avec tout le monde, avec les gens respectables de la bonne société comme les gens plus grossiers qui fréquentent ses écuries. C'est le bon vivant typique, capable de prendre un coup et de raconter des bonnes histoires.

« Dans ces années-là, on vient au monde au sein d'un parti politique. La loyauté envers son parti de naissance est ressentie profondément. Norris est un authentique libéral. Il a été élu à l'Assemblée législative aux élections de 1896, lorsque Greenway remporte une large majorité. C'est sous Greenway que Norris va faire ses classes en politique. Or les libéraux n'ont guère de sympathie pour les écoles dites séparées, c'est-à-dire les écoles sous l'influence directe de la religion. »

T. C. Norris, alors à la mi-trentaine, devient un témoin privilégié du fameux arrangement politique conclu entre le tout nouveau premier ministre du Canada Wilfrid Laurier et son chef Thomas Greenway sur la question des écoles françaises et catholiques. Le compromis Laurier-Greenway consiste à tolérer l'enseignement en français et à permettre l'enseignement de la religion après la fin des classes. En fait, il faudrait dire tolérer l'enseignement dans une autre langue que l'anglais sur la base du bilinguisme.

Dans le Manitoba qui accueille des flots d'immigrants venant d'Europe centrale, le caractère vague de la formulation du nouvel article de la loi scolaire ouvre la porte à l'enseignement dans les langues maternelles. Ainsi des enseignants sont formés en allemand, en polonais, en ukrainien. Les enseignants en français obtenaient leur formation à l'école normale, située sur la rue Masson depuis le début du 20e siècle.

Arrivés au pouvoir en 1900, les conservateurs de Rodmond Roblin s'accommodent fort bien des écoles bilingues jusqu'à leur perte du pouvoir en 1915. Une quinzaine d'années durant lesquelles l'économie de la province s'est développée au point où la population de Winnipeg a explosé par rapport aux années Greenway.


photo : Gracieuseté Archives Manitoba
Tobias Crawford Norris.

C'est dire si la nature des problèmes au plan social s'est aussi complexifiée, comme le souligne le professeur Friesen : « La société de l'Ouest canadien était devenue multiculturelle, moins *british*. Depuis 1909, le *Winnipeg Free Press*, un quotidien libéral sous la direction de John Dafoe, menait une campagne de longue haleine contre les écoles où l'enseignement était dispensé dans une autre langue que l'anglais et où la qualité de l'éducation pouvait laisser à désirer.

« La préoccupation centrale de Dafoe, qui rejoignait celle de bien des politiciens, était de créer une seule communauté politique, fondée sur une langue commune, langue dans laquelle devaient se discuter les problèmes de société. Ça ne signifiait pas que les gens ne pouvaient pas continuer à croire ce qu'ils voulaient. Mais ça voulait dire qu'il devenait alors possible de discuter et développer une compréhension commune des problèmes.

« Or justement, la société manitobaine du début du 20e siècle est traversée par divers courants militants qui poussent pour des réformes sociales. Il y a le mouvement en faveur de la tempérance, celui en faveur des femmes, des travailleurs, des fermiers. Norris est un homme très *british* d'esprit, et très ouvert aux réformes. Mais surtout, il n'est pas seul. Une équipe de réformateurs l'entoure et le pousse au changement. Norris, le bon vivant resté célibataire, l'homme d'affaires capable de s'entendre avec tout le monde sait faire preuve de souplesse. Il aime prendre un verre, mais il admet que l'alcool n'arrange pas les problèmes sociaux. Or la motivation des libéraux est de faire advenir une nouvelle société.

« Lorsque Norris arrive au pouvoir en 1915, il a atteint la mi-cinquantaine. Comme premier ministre, il dispose d'une énorme majorité. La situation particulière des Canadiens français, dont il connaît bien les préoccupations, n'est certainement pas à l'avant-plan des siennes. Ce sont les grandes questions sociales qui l'accaparent : les conditions de vie des travailleurs, des fermiers. Très vite les femmes obtiennent le droit de vote, l'école devient obligatoire, l'anglais la seule langue d'enseignement ; puis viennent les restrictions sur l'alcool, mais aussi un salaire minimum, une commission pour les accidents du travail, un système de crédit pour les fermiers. Le fait que le Canada est alors en pleine Guerre mondiale ne fait qu'ajouter au sentiment d'urgence.

« Par rapport à la question canadienne-française, il faut aussi bien prendre conscience qu'au moment où Norris prend le pouvoir, la génération des Macdonald n'est plus. L'idée d'envisager la Confédération canadienne comme un contrat entre anglophones et francophones [*a bilingual compact*] est pas mal morte. Aux yeux de Norris, sa politique lui permet de prendre le meilleur de l'Empire britannique. Et en matière linguistique, il s'appuie sur le succès du *melting pot* américain. Il y a par exemple cette importante population d'origine scandinave du Minnesota qui accepte de fonctionner en anglais. »

Mais si Norris est demeuré dans les mémoires comme un grand réformateur, il reste qu'il n'a pas tenu le pouvoir longtemps. Comme le remarque le professeur Gerald Friesen : « Entre les élections générales de 1920 et celles de 1922, on assiste à la désintégration de la coalition de réformateurs que les libéraux avaient réussi à fédérer sous Norris, qui était alors un homme malade. Ce sont les United Farmers of Manitoba qui entraînent sa chute. De nouvelles mentalités émergent. La manière de penser la réforme change radicalement. En 1922, bien des gens, et tout particulièrement les fermiers, considéraient la discipline de parti comme un aspect plutôt malheureux et dépassé de la vie politique canadienne. »

(1) La monographie de Morris Mott sur Tobias Crawford Norris a été publiée dans le volume 16 (2015) du Dictionary of Canadian Biography.

Elle est aussi disponible dans la version française du Dictionnaire biographique du Canada : http://www.biographi.ca/fr/bio/norris_tobias_crawford_16F.html.

Le travail de John H. Thompson peut être consulté dans The Harvests of War : the Prairie West 1914-1918 (Toronto 1978).

Une pensée nuancée

Cette semaine, *La Liberté* offre à ses lecteurs une occasion de faire la connaissance de Gerald Friesen, Professeur distingué émérite de l'Université du Manitoba.


photo : Gracieuseté U of M
Gerald Friesen.

Gerald Friesen a dévoué sa carrière de plus de 40 ans d'enseignement à l'histoire de l'Ouest canadien dont il est une autorité reconnue. La recherche et la publication de travaux originaux ont accompagné sa carrière d'enseignant. Déjà en 1984, il se démarquait avec la publication de la magistrale histoire de l'Ouest canadien, *The Canadian Prairies: A History*.

À travers sa carrière, Gerald Friesen s'est voué à la promotion de la formation historique en participant à de nombreux organismes communautaires. Ancien président de la Société historique du Canada, il a été, entre autres, membre du Comité exécutif de la Manitoba Historical Society et du conseil de la Société historique de Saint-Boniface. Récipiendaire de nombreux prix et distinctions, il est membre de la Société royale du Canada.

Les écrits de Gerald Friesen se distinguent tant par leur exactitude appuyée sur de minutieuses recherches que par la nuance de la pensée. Ils dépassent de loin l'accumulation de dates et de "faits" qui ont longtemps caractérisé l'enseignement de l'histoire au Canada.

Car le professeur Friesen demeure sensible au fait fondamental qu'il n'y a rien d'absolu et d'immuable en histoire : les perceptions historiques changent avec le temps. Ainsi, des différences importantes d'interprétation peuvent distinguer une génération d'historiens d'une autre, et refléter les points de vue particuliers de chaque historien.

Michel Lagacé
Président
Société historique de Saint-Boniface

LES ENFANTS DE 1916

L'IMPACT D'UNE LOI INJUSTE ET INTRANSIGEANTE

« Le temps était venu de militer »

Le 10 mars 1916, le gouvernement de T. C. Norris adopte une nouvelle loi scolaire. La Loi Thornton supprime les écoles bilingues. L'enseignement du français devient illégal. Normand Boisvert est un des acteurs clés dans la renaissance du français scolaire. Il nous partage son point de vue.

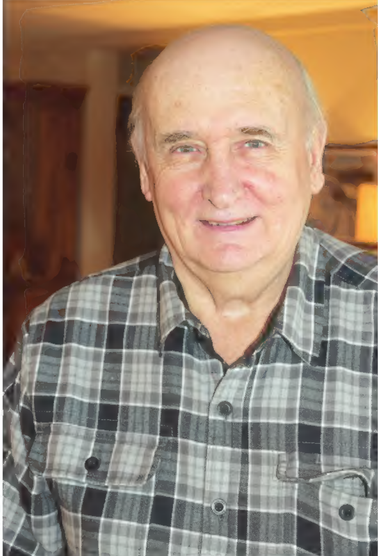
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

En 1975, Normand Boisvert était directeur général de la Division scolaire de la Rivière Seine. Il conserve de vifs souvenirs de la lutte qui a conduit à l'ouverture, à Saint-Norbert, de l'école Noël-Ritchot, premier établissement scolaire public à être conçu et construit pour être une école française.

« Ça n'a pas été facile de convaincre les commissaires, les parents anglophones et même plusieurs francophones.

« L'enseignement du français n'avait été rétabli que depuis 1970, avec l'adoption de la Loi 113 par le gouvernement d'Ed Schreyer. Et pour bien des gens, c'était de l'inconnu. Et l'inconnu fait peur.

« Dès 1970, j'avais entamé une tournée des écoles de la division scolaire, pour implanter un programme scolaire français. L'école Pointe-des-Chênes à Sainte-Anne a vite adopté un programme de la 1re à la 6e années. Mais ailleurs, c'était beaucoup moins évident. Il faut se rappeler qu'à l'époque, on parlait beaucoup de "déségrégation", à cause de la lutte pour les droits civils aux États-Unis. Et les anglophones s'inquiétaient que les écoles et les villages entiers allaient être divisés selon les langues.


photo : Daniel Bahuaud

Normand Boisvert : « La Loi Thornton a eu pour résultat d'encourager un sentiment de honte parmi de nombreux francophones. Certains ont perdu la langue parce qu'ils ne la voulaient plus. Ils se sont assimilés pour ne pas se démarquer des autres. »

« Quand on a donc réclamé une école française à Saint-Norbert, parce que nos élèves étaient rendus en 6e année, on nous disait : "la Province ne construit pas des écoles de langue". À une réunion de la commission scolaire, j'ai évoqué l'exemple de l'Ontario, qui commençait à en construire. C'est alors que la querelle pour l'école Noël-Ritchot a éclaté. C'était une lutte acharnée, bien éprouvante. Mais j'ai maintenu ma position, avec l'appui des parents et d'un groupe d'enseignants convaincus. Il y a même eu des démonstrations publiques à Saint-Norbert. Le temps était venu de militer. »

L'école Noël-Ritchot a ouvert ses portes en 1977. Quatre décennies plus tard, Normand Boisvert reste songeur.

« Je me demande parfois ce que serait devenu le Manitoba sans la Loi Thornton. Je suis un enfant de 1916. J'ai fréquenté l'école Saint-Louis, petite école à neuf kilomètres de Notre-Dame-de-Lourdes. Tous les élèves étaient francophones. On parlait à peine l'anglais. Pourtant, il fallait tout apprendre en anglais. On était obligé de le faire. C'était la loi.

« Si on a réussi à développer notre français, c'est parce que nos enseignantes étaient très dévouées. Je me souviens encore de Mme Élise Comte, une enseignante exceptionnelle. Elle nous gardait après l'école, souvent jusqu'à 17 h 30, pour nous préparer aux examens de français de l'Association de l'éducation canadienne-française du Manitoba. L'école Saint-Louis a été très forte sur ce plan tout au long des années 1940 et 1950. On n'a qu'à consulter les résultats dans *La Liberté et le Patriote* numérisée pour le constater! »

Au sujet des célèbres inspecteurs d'école de l'époque, dont la notoriété était de tourmenter les enseignantes, laïques ou religieuses qui osaient enseigner en français, Normand Boisvert remarque qu'ils étaient « plutôt tolérants, pas comme à d'autres endroits ».

« Oui, on cachait nos livres français quand ils arrivaient, mais je me souviens que l'inspecteur William Stanley Lockhart ne commentait pas sur le fait que la salle de classe avait un crucifix. Et il savait fort bien que Mme Comte enseignait en français. »

Il n'empêche que dans d'autres écoles, les inspecteurs ont été beaucoup plus intransigeants.

« La Loi Thornton a eu pour résultat d'encourager un sentiment de honte parmi de nombreux francophones. Certains ont perdu la langue parce qu'ils ne la voulaient plus. Ils se sont assimilés pour ne pas se démarquer des autres.

« Sans l'abolition du français, c'est sûr que les francophones auraient encore des défis. Mais en termes de nombres, j'ai pour mon dire qu'on ressemblerait au Nouveau-Brunswick. Et plusieurs générations de Franco-Manitobains n'auraient pas eu à se battre pour leur langue. »

LES ENFANTS DE 1916

POUR FAIRE CONNAÎTRE LE PASSÉ AUX JEUNES

Ils ont caché leurs livres à toute vitesse

En 2014, 11 élèves de la 5e année de l'école régionale Notre-Dame ont remonté le cours du temps, pour vivre une journée d'école dans la vie des jeunes de 1924. Histoire de mieux comprendre l'abolition du français dans les écoles après 1916.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

C'est par un 11 septembre 2014 ensoleillé que les 11 jeunes de la 5e année de l'école régionale Notre-Dame se sont rendus à pied à une reproduction fidèle de l'école Saint-Adélard, ancienne école de campagne située à trois kilomètres au sud-ouest de Notre-Dame-de-Lourdes.

Normand Boisvert, le coordonnateur de l'activité, explique : « Le but de la visite était que les jeunes se mettent à la place des élèves de 1924. Avant même de se rendre à l'école Saint-Adélard, l'enseignante Anne-Marie Parvais avait préparé les élèves en leur faisant lire des biographies des élèves, et en préparant des recherches sur les conditions de vie en 1924. »

Érigé en 2003 par des membres des familles Boisvert et Pantel sur le terrain de l'école originelle, l'édifice est une véritable machine à remonter le temps : bancs d'école en bois, livres scolaires d'époque, pupitre pour le "maître d'école" et tableau noir. Tous les détails sont là, y compris l'image du roi Georges V.

Dès leur arrivée à l'école, les élèves ont été accueillis par l'enseignant François Lageat (Normand Boisvert), qui leur a montré comment hisser le Union Jack au mat de l'école. « Il fallait faire attention à ne pas monter le Jack avec la petite bordure blanche en haut. Ça, c'était le monter à l'envers! »

Ensuite, les jeunes, divisés en rangs – l'un pour les filles, l'autre pour les garçons – sont entrés dans l'école. « Lorsque le maître d'école posait une question, celui qui répondait devait se lever », rappelle Normand Boisvert.

Avant tout, les élèves ont vite compris que tout se passerait en anglais. À moins que l'enseignant se mette à enseigner une leçon illicite de français. La leçon a été interrompue par la visite de l'inspecteur G. H. Robertson (Paul Cenerini).

« Les élèves devaient cacher leurs livres de français à toute vitesse. Ensuite, l'inspecteur leur a posé des questions pour s'assurer de la qualité de leur anglais. »



photo : Gracieuseté Normand Boisvert

L'élève doit se lever pour répondre lorsque le professeur lui pose une question, et en anglais s'il vous plaît!









AVERTISSEMENT
POLYGONES DE TIR DE SHILO

Des tirs de jour et de nuit seront effectués aux polygones de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les polygones de tir sont des terrains sous le contrôle du MDN situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9; polygone 14 OMP, cantons 8, 9 et 10; polygones 15 et 16 OMP et cantons 9 et 10; polygone 17 OMP, dans la Province du Manitoba. Au besoin, une description détaillée de la propriété de Shilo peut être obtenue du Bureau du génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et sentiers menant aux polygones sont clairement marqués et ornés d'écriteaux d'ACCÈS INTERDIT. La chasse est dorénavant interdite aux polygones de tir de Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs similaires et leurs enveloppes peuvent causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, signalez-le à la police locale, qui prendra les mesures nécessaires pour l'éliminer.

Aucune personne non autorisée ne peut entrer dans ce secteur où tout accès est strictement interdit.

Par ordre du Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canada

5520695

Quand on est parent,
on n'a pas toutes les réponses.
Il est normal de demander de l'aide.



Cliquez ou appelez – nous sommes à l'écoute.
zonedesparentsdumanitoba.ca
1 877 945 4777 (sans frais)



À venir bientôt...ACCÈS-ACCESS SAINT-BONIFACE











Les services actuellement offerts par l'ORSW et le ministère des Services à la famille se poursuivront au nouvel emplacement. Le Centre de santé offrira des soins primaires sur place, et élargira ses services aux résidents de Saint-Boniface et à la population francophone de Winnipeg.

ACCÈS-ACCESS SAINT-BONIFACE OFFRIRA...

- plus d'espace pour le Centre de santé;
- un guichet unique pour répondre à vos besoins en matière de santé et de services sociaux;
- un service continu aux citoyens;
- des services nouveaux et élargis dans un proche avenir.

Besoin d'un (nouveau) médecin de famille? Contactez le programme manitobain intitulé « Trouver un médecin » en composant le **204 786-7111** ou le **1 866 690-8260** (**sans frais**).

CULTUREL

LA BOTTINE SOURIANTE ET L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE WINNIPEG

La grande rencontre

Qu'arrivera-t-il lorsque l'Orchestre symphonique de Winnipeg partagera la scène avec la Bottine Souriante du 8 au 10 janvier? Le violoneux Jean-François Gagnon Branchaud et le porte-parole de l'OSW, Neil Middleton, vibrent à l'unisson : personne ne restera indifférent à leur chassé-croisé musical.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca


photo : Gracieuseté la Bottine Souriante
La Bottine Souriante, une véritable légende de la musique traditionnelle, joue depuis 1976.

Jean-François Gagnon Branchaud en salive déjà. « On peut vraiment swinguer avec un orchestre symphonique. C'est incroyable combien une toune traditionnelle peut prendre une couleur plus rythmée, plus complexe et plus puissante quand elle est jouée avec un groupe comme la Bottine et un orchestre de 60 musiciens. J'ai hâte à notre spectacle avec l'OSW. » (1)

Le chanteur, violoneux, guitariste et podorythmiste de la Bottine Souriante en sait quelque chose. Depuis qu'il a intégré la célèbre formation, en 2010, il a été accompagné par l'orchestre symphonique à trois reprises. La dernière fois en février 2015 avec celui de Québec, lors du Carnaval de Québec.

Jean-François Gagnon Branchaud exige une nuance : « "Accompagné" n'est peut-être pas la mot juste. La Bottine est déjà pratiquement un orchestre. On a une grande section de cuivres. On est 11 musiciens. Alors quel agrément aurions-nous à tout simplement ajouter une masse de musiciens pour nous accompagner? Il y a déjà eu des groupes rock qui ont fait ça, comme Metallica. Le résultat est toujours le même : un gros mur de son. C'est peut-être impressionnant pour une minute ou deux. Mais après un bout de temps, ça devient débile.

« Ce qu'on cherchait plutôt, c'est une rencontre de musiciens. Et grâce à nos arrangements, l'OSW et la Bottine se complémentent. Pour certaines ballades traditionnelles, l'orchestre suit le texte, et commente les paroles en y ajoutant des couleurs distinctes à celles du groupe. Il joue des mélodies en contrepoint à ce que présente la Bottine. Les voix des deux ensembles se font bien entendre et ressentir. »

Neil Middleton, le vice-président du marketing et du développement de l'OSW, est au même diapason. « La pièce instrumentale *Ciel d'automne* contient un solo de toute beauté du premier violon de l'orchestre. C'est un bel échange entre l'orchestre et le groupe, très soigné et très intime.

« C'est ce qu'on cherche en organisant les concerts de notre série Pops. On veut des soirées où les styles musicaux se croisent de manière à stimuler et à divertir tous genres d'oreilles. Quand on a entendu des extraits du concert de la Bottine Souriante et de l'Orchestre symphonique de Québec, on a été épatés. La Bottine Souriante a ajouté au fil des années des petites touches de jazz et de world beat à sa musique traditionnelle à saveur celtique et acadienne. Rien de plus naturel que d'y ajouter une touche classique. »

Et oui, même quand ça swingue.

Neil Middleton poursuit : « L'orchestre se fait entendre même quand la Bottine Souriante augmente le rythme et le volume. C'est parce que bien des choses se passent dans les airs traditionnels. On n'a qu'à écouter un violoneux exécuter un vieux reel. La musique canadienne-française est très rythmée et très ornementée. Elle ressemble beaucoup à la musique baroque. Elle se prête à merveille au traitement symphonique. »

Jean-François Gagnon Branchaud approuve : « Un des "classiques" du répertoire de la Bottine, c'est *Le p'tit porte clé*. Cette gigue roule à fière allure et l'orchestre nous suit, en y ajoutant une farandole de rythmes complexes. C'est fort, c'est intense et ça brasse! »

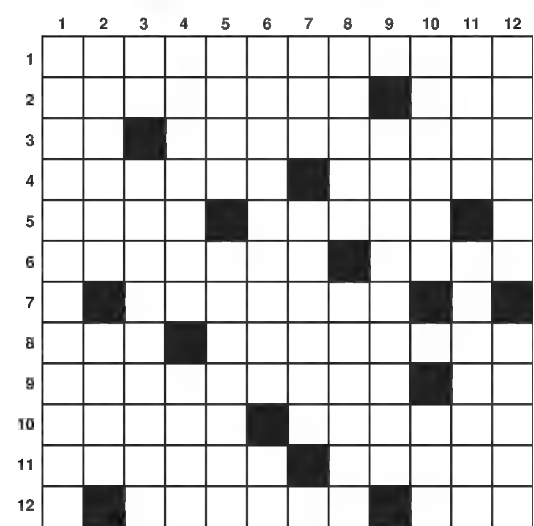
(1) Le spectacle de la Bottine Souriante et de l'Orchestre symphonique de Winnipeg sera présenté du 8 au 10 janvier, à la Salle du centenaire au 555, rue Main à Winnipeg. Billets : 204 949-3999 ou au www.wso.ca

Sudoku

PROBLÈME N° 486

	5							
2							6	3
		7				4		
3			1			9		
		1						
			5	3			2	
	7			8	9			2
4	3			7				5
	8					1		

RÉPONSE DU N° 485



RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Chaque semaine, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.





DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Bonne année tout le monde! Qui dit : « nouvelle année », dit : « résolutions », mais aussi, retour de cadeaux au magasin. En effet, il arrive parfois que le « cadeau parfait » aux yeux de la personne qui l'offre ne le soit pas à ceux de celle qui le reçoit. C'est ce qui s'est produit avec le pull que m'a donné ma cousine Perpétue : lilas, ce n'est pas du tout dans ma palette. Je me suis donc rendu à la boutique très « tendance » (au dire de Perpétue) où le cadeau avait été acheté pour obtenir un remboursement. Voici comment s'est déroulée ma conversation avec la vendeuse :

- Bonjour mademoiselle, j'aimerais retourner ce pull.
- Quel est le problème?
- Euh... je ne l'aime pas.
- Comment? Ce pull ne vous plaît pas? Pourtant, c'était notre meilleur vendeur cette saison! Lilas, c'est très tendance actuellement pour les hommes. Vous êtes certainement le premier client à vouloir retourner ce superbe pull. Seriez-vous plus prune?
- Je ne suis pas plus prune que lilas.
- Voulez-vous violet?
- Non, ce que je veux, c'est un remboursement.
- Impossible.
- Pourquoi pas?
- Nous offrons un échange ou une note de crédit seulement.
- Ce n'est pas écrit sur le reçu.
- Oui, ici, au verso.
- Mais, il faut une loupe pour voir ça!
- Vous savez, il est très rare que quelqu'un rapporte un vêtement à notre boutique. Ici, tout est très...
- Tendance, oui, j'ai compris. Je vais prendre la note de crédit.

Avant que je ne quitte la boutique avec une note de crédit que je n'utiliserai probablement jamais, la jeune femme m'a dit :

Voulez-vous participer à notre tirage? Vous êtes éligible pour gagner un certificat-cadeau d'une valeur de 250 $!

J'ai sauté de joie. Le français de la demoiselle est-il aussi excitant que sa proposition? Voyez la réponse à la page 19.

Voilà, c'est tout, bonne semaine. Je vous laisse sur cette remarque de ma mère qui a pris la défense de la vendeuse : « Lilas, prune, violet, la marchandise, il faut bien qu'elle "lavande"! »

Eddy Moidon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 855

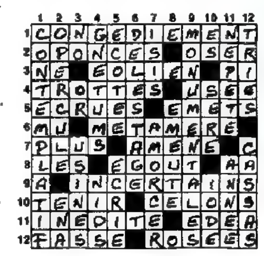
HORIZONTALEMENT

1- Bienveillant, indulgent.
2- Petits instruments de musique. — Communauté économique européenne.
3- Lettre de l'alphabet grec. — Amourachent (s').
4- Enfonce vivement. — Remorquai un bateau à l'aide d'un cable.
5- Conduit naturel. — Dans la Haute-Vienne.
6- Rends plus stable. — Fiole.
7- Accouple deux pièces métalliques.
8- Poisson d'eau douce. — Ensemble des cordages d'un bateau.
9- Médicament absorbé par voie perlinguale. — Doublée.
10- Composé obtenu par condensation. — Prénom masculin.
11- Fines bandes de soie pour drainer une plaie. — Parcelle.
12- Greffais. — Venus au monde.

VERTICALEMENT

1- Compte, enregistre.
2- Œil-de-boeuf. — Elle fut abolie en 1789.
3- Possessif. — Parole qui blesse la pudeur ouvertement.
4- Personne qui prend à bail. — Coup.
5- Estrade entourée de cordes. — S'usent par le frottement, en parlant de cordages.
6- Assombrit.
7- Détesté, exécré. — Herbe aquatique vivace.
8- Garnit d'une aiche. — Coq de bruyère.
9- Sans équivoque.
10- Ferme hermétiquement. — Il portait souvent un habit de femme.
11- Ville d'Allemagne. — Tension douloureuse au niveau du sphincter.
12- Se dit d'une odeur forte et répugnante. — Personnes.

RÉPONSES DU N° 854



SPORT

LA MISSION DE L'ACADÉMIE DE HOCKEY DE STARBUCK

À fond, pour exceller sur la glace

Lorsqu'ils auront terminé leurs quatre ans à l'Académie de hockey de Starbuck, Luca Fais, Owen Pickering et Joel Purdom auront cumulé plus de 400 heures de perfectionnement technique. Sans compter les heures passées à jouer pour leurs équipes respectives! Portrait de trois jeunes athlètes « très sérieux ».

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Établie en 1999, l'Académie de hockey de Starbuck est la première école manitobaine à obtenir une certification de Hockey Canada. Depuis, sa réputation parmi les filles et les garçons de la 5e à la 8e années n'a cessé de croître. En 1999, 43 jeunes s'étaient inscrits. Aujourd'hui, on compte 80 athlètes privilégiés.

Luca Fais se sait chanceux : « C'est par amour du hockey. Owen Pickering et moi, on habite Saint-Adolphe. On se lève pas mal tôt. Ma mère nous conduit à notre premier autobus qui nous transporte à Winnipeg. Et puis on embarque dans un deuxième autobus avec Joel Purdom, qui habite à Saint-Vital. Ça prend 45 minutes de route pour se rendre à Starbuck. »

Son choix, Owen Pickering le vit ainsi : « Le hockey, c'est sérieux. Je suis défenseur pour les Hawks, équipe pee wee de Saint-Adolphe. J'aimerais un jour jouer pour une équipe de hockey junior de la Ligue de hockey de l'Ouest, qui a des équipes canadiennes et américaines. Après ça, qui sait? Mon but, c'est de jouer à mon plein potentiel. Ici, c'est possible de le faire. »

Pour Joel Purdom, centre pour les Victorias, une équipe pee wee AA de Saint-Vital, fréquenter l'Académie est « un privilège ». « Chaque jour, on passe une heure sur la glace. Avec nos entraîneurs, on améliore notre coup de patin. On s'exerce à manier la rondelle. On pratique nos tirs au but, on joue des petites parties de trois contre trois. Et si on a fait preuve de leadership sur la glace, on peut être choisi "Entraîneur de la semaine". C'est vraiment amusant, ça. Parce que c'est toi qui inventes les exercices que la classe va pratiquer. »

Luca Fais, gardien de but des Hawks de Saint-Adolphe, a parfois des pratiques supplémentaires de gardiennage. « De septembre à mars, on cumule 100 heures sur la glace. Ça, c'est sans compter les matchs qu'on joue avec nos équipes et les pratiques qu'on fait en équipe. Le but de l'Académie est de développer l'athlète individuel. On est tous à différents niveaux d'habileté. Mais avec notre formation intense, c'est garanti qu'on a un avantage énorme sur d'autres joueurs. »



photo : Daniel Bahuaud

Joel Purdom, Luca Fais et Owen Pickering ont l'ambition chevillée au corps. Cinq jours sur sept, les trois francophones en 6e année se rendent à l'Académie de hockey de Starbuck.

Owen Pickering insiste : « C'est pour jouer à un niveau de jeu élevé qu'on est à l'Académie. Je me sens privilégié d'être ici. On nous fait travailler fort. Et pas seulement sur la glace. Si tu n'as pas complété tes travaux d'école, tu ne peux pas enfiler tes patins. L'école de Starbuck prend l'académique au sérieux. Nous aussi. Malgré notre passion pour le hockey, on comprend tous que c'est l'école qui est la grande priorité. »

Pour le trio, un seul bémol. Joel Purdom prend la parole : « Je rêve d'une académie de hockey du même calibre, mais en français. J'ai quitté l'école Christine-Lespérance pour développer mon hockey. Luca et Owen ont quitté l'école Noël-Ritchot. Malgré les travaux de français que nous donnent nos parents, on a l'impression de perdre notre français un peu. Moi, ça m'inquiète. »

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme. **Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!**

CITATION DE LA SEMAINE

Gift Bwabwa, 6e année, École Taché

« Notre seule consigne pour le tournage d'*Onival*, c'était d'être fous et d'avoir de l'énergie. On s'est amusés toute la journée. »

RÉGION URBAINE

Sur un air de Fêtes

Dans les écoles, le mois de décembre a souvent été le théâtre de spectacles et de concerts variés pour célébrer le temps des Fêtes avec l'ensemble de chaque communauté scolaire, incluant les parents et les grands-parents des élèves. L'École Lacerte n'a pas dérogé à cette règle! Voici quelques photos de son Concert de Noël Maternelle-5e année, qui s'est déroulé pour la plus grande joie de tous le 15 décembre 2015 autour d'un invité tout spécial : Falo, le bonhomme de neige!

photos : Camille Harper-Séguy















VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA





PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



ILS EN PARLENT

RÉSOLUTIONS 2016

L'année 2015 est terminée, bonjour 2016! La nouvelle année, c'est un bon temps pour repartir du bon pied, prendre de nouvelles habitudes pour passer une meilleure année. L'heure est aux résolutions. Encore faudra-t-il les tenir pour les 12 prochains mois!

Quelles sont les résolutions des élèves de la Division scolaire franco-manitobaine pour 2016?





Roxanne Marcoux, 3e année, École Noël-Ritchot

« En 2016, je vais essayer d'être plus gentille et de plus explorer le monde. Je voudrais aller quelque part, essayer de nouvelles choses, découvrir de nouveaux animaux, faire des aventures. Je veux tellement faire ça! Je voudrais aussi me faire plein d'amis, apprendre beaucoup de nouveaux mots et être meilleure en mathématiques. »



Tyler Preteau, 11e année, École communautaire Réal-Bérard

« Mes résolutions pour 2016, ce serait de faire mes devoirs à temps et d'écouter mes parents quand ils me disent quelque chose. Et ils me disent souvent des choses! »



Louis Tétrault, 2e année, École Saint-Joachim

« En 2016, je veux être meilleur en hockey, car je joue au hockey dans l'équipe des Habs de La Broquerie et en 2016, je serai dans un nouveau niveau plus haut. Je vais essayer d'aller beaucoup à l'aréna. Pour être meilleur, j'ai besoin d'aller plus vite et de faire plus de *offside*. »

RÉGION URBAINE

Silence, on tourne, mais on s'amuse aussi!

Les 6e années de Lynne Comeault, à l'École Taché, passeront à la télévision en 2016! En effet, les élèves ont enregistré le 14 octobre dernier un numéro de l'émission *Oniva*! d'Ici Radio-Canada.

« C'était comme une journée normale, mais l'équipe de tournage prenait différentes personnes pendant la journée pour faire différentes activités, raconte l'élève Simon-Pierre Gallays. Toute la classe était excitée et tout le monde a fait quelque chose. Moi, j'ai dessiné. J'ai trouvé ça vraiment *cool* et amusant. »

« On devait dessiner notre visage avec des Sharpies, précise son camarade Enoch Mulyama, qui s'est lancé dans la même activité. Je suis très bon en dessin, mais pas pour des personnes, donc c'était difficile. Mais c'était le *fun*. »

Le thème de l'émission était l'Image de soi. En plus des autoportraits aux Sharpies, deux groupes ont entrepris un concours de photos de style *selfies* de visages, derrières et mains.

Un dernier a répondu à un vox pop. « On devait regarder des images qui étaient un peu comme des gribouillages et dire ce qu'on pensait que c'était, explique l'élève Gift Bwabwa. J'étais nerveuse d'avoir la caméra sur moi, mais l'équipe de tournage était vraiment le fun. »

C'était aussi l'occasion pour les élèves d'en apprendre plus sur les métiers de la télévision. « Ça prend beaucoup de temps, de pratique et de préparation pour mettre quelque chose à la télévision », a appris Enoch Mulyama. « C'était pas juste une scène une fois et on continue, confirme Simon-Pierre Gallays. On a beaucoup recommencé. »

Si la classe attend maintenant de se voir à la télévision, les souvenirs de cette journée de tournage resteront gravés pour longtemps dans leurs mémoires. « Notre seule consigne pour ce tournage, c'était d'être fous et d'avoir de l'énergie, résume Gift Bwabwa. On s'est amusés toute la journée! »



photo : Camille Harper-Séguy

De gauche à droite : Simon-Pierre Gallays, Gift Bwabwa et Enoch Mulyama ont apprécié leur expérience de tournage d'*Oniva*!

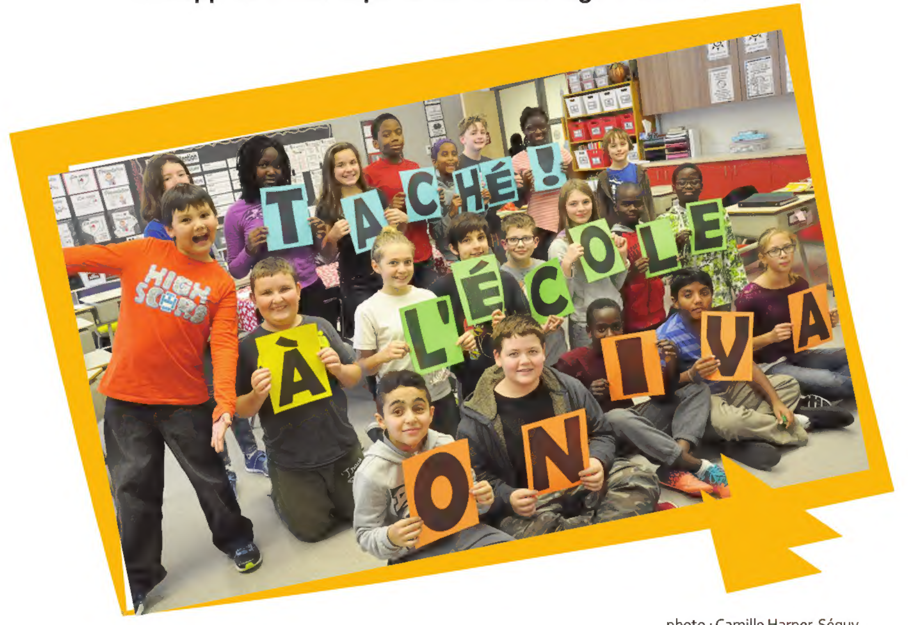


photo : Camille Harper-Séguy

La classe de 6e année de Lynne Comeault à l'École Taché fera partie de la saison 2016 d'*Oniva*! sur Ici Radio-Canada. Le tournage s'est déroulé en octobre dernier.

EMPLOIS ET AVIS

PETITES ANNONCES

À LOUER

APPARTEMENT DE DEUX CHAMBRES À COUCHER. Entrée privée. À 5 minutes de l'USB. 795 $ tous les services compris, sauf l'électricité. Tél. : 204 770-5912
341-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $







Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



chaque semaine dans



Pour recruter vos candidat(e)s bilingues contactez-nous

204 237-4823

Journée portes ouvertes

Faites connaître votre point de vue

À propos des prochaines améliorations apportées à la RPGC 75 dans le voisinage du point d'entrée Pembina-Emerson

Le gouvernement du Manitoba organise une deuxième journée portes ouvertes pour vous permettre d'en apprendre plus sur la conception des améliorations prévues à la RPGC 75, au poste frontalier Pembina-Emerson.

Faites entendre votre voix
Nous vous invitons à assister à cette journée portes ouvertes afin de faire connaître votre point de vue sur les options retenues concernant les améliorations apportées à la RPGC et l'accès par la RP 243 et la RP 200 (Emerson).

Date : Le jeudi 14 janvier 2016
Heure : de 16 h à 19 h.
Lieu : Emerson Community Complex, 101, rue Church, Emerson (Manitoba)

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez envoyer un courriel à Bruce Biglow à l'adresse suivante : bbiglow@morrisonhershfield.com

Canadä



La prochaine étape de votre carrière?



SPÉCIALISTE, RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (BILINGUE)

Vous excellez dans le service à la clientèle et vous désirez mettre à profit votre habileté en répondant aux questions de notre clientèle au sein de notre Service d'assistance aux clients. Vous êtes à l'aise dans l'environnement d'un centre d'appels et vous désirez faire partie d'une compagnie prospère, en pleine expansion et qui est le chef de file dans le secteur de l'assurance pour soins médicaux et dentaire.

La principale tâche de la personne qui occupe ce poste consiste à traiter les demandes de renseignements visant les garanties Soins médicaux et Soins dentaires de la part de nos clients collectifs en provenance de notre ligne 1 800.

Une formation s'étalant sur six semaines et commençant le **16 février, 2016** sera offerte aux frais de la Compagnie afin de vous permettre de développer vos connaissances relatives aux demandes de règlement pour soins médicaux et dentaires. L'échelle salariale pour ce poste commence à **36,006$.**

Compétences et aptitudes requises:
- Aptitudes marquées pour le service à la clientèle
- Solides aptitudes pour la communication verbale et écrite, en anglais et en français
- Capacité éprouvée pour le travail d'équipe
- Connaissances de base de l'utilisation d'un ordinateur

Franchissez la prochaine étape.
Nous offrons un environnement de travail stimulant au sein d'une équipe, un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi que des possibilités de croissance professionnelle et personnelle.

Toutes les possibilités d'emploi de la Great-West sont affichées dans notre site Web, à l'adresse: **www.greatwestlife.com**. Vous pouvez consulter notre section Carrières et postuler en ligne d'ici le **vendredi, 22 janvier, 2016.**

Nous nous engageons à employer un effectif diversifié et nous encourageons toute personne qualifiée à poser sa candidature. Nous communiquerons avec vous si vous êtes retenu pour une entrevue.

L'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte.

La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.



www.greatwestlife.com



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Administrateur ou administratrice de la paie

au 400 - 205 boulevard Provencher à Winnipeg

Sous la supervision du contrôleur, l'administrateur ou l'administratrice de la paie est responsable d'administrer toutes les fonctions reliées à la paie (réconciliation des feuilles de temps des employés, entrée des données et vérification se rapportant à la paie, réconciliation des T4 des employés), préparer les calculs des déductions pour les avantages sociaux offerts aux employés, préparer divers rapport, assister à la réalisation de diverses autres tâches au sein du secteur de finances.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.

Manitoba Ombudsman

Analyste de la réception des plaintes
P2 Administrateur 2
Régulier ou temps plein
Bureau de l'ombudsman
Assemblée législative du Manitoba
Winnipeg (Manitoba)
Numéro de l'annonce : 31368
Date de clôture : 16 janvier, 2016
Salaire : P2 48 361 $ à 59 444 $ par année

Qualités requises :
Conditions d'emploi :
- Le candidat doit avoir le droit de travailler au Canada.
- Le candidat doit savoir bien communiquer en français et en anglais, verbalement et par écrit.

Critères essentiels :
- Le candidat possède de l'expérience dans la prestation de services aux clients, notamment en communiquant avec le public et des organismes publics par téléphone et en personne.
- Il a de l'expérience dans la recherche et l'examen de documents pour trouver des renseignements pertinents.
- Il possède de l'expérience dans l'interprétation de lois et de politiques.
- Il a une expérience de travail et de soutien dans un milieu hautement sensible et confidentiel.
- Le candidat possède des capacités organisationnelles et de résolution de problèmes manifestes.
- Il possède de solides compétences en résolution de conflits, notamment la capacité de travailler avec des personnes émotionnelles et exigeantes.
- Il a beaucoup d'entregent et sait communiquer efficacement et de manière courtoise.
- Il a d'excellentes compétences en communication écrite.
- Le candidat travaille efficacement de manière autonome et dans un environnement de travail coopératif en équipe.
- Le candidat a de l'expérience avec la suite MS Office (notamment Word et Outlook).

Souhaités :
- La connaissance de Maximizer ou d'un système de base de données semblable serait un atout.

Fonctions :
Relevant du responsable du service de réception des plaintes, l'analyste de la réception des plaintes reçoit les demandes et les plaintes du public ayant trait à des questions d'administration, d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (vie privée). Le titulaire est aussi chargé de cerner la nature précise des plaintes, d'expliquer le rôle et la fonction du bureau, d'évaluer le ressort, d'expliquer les voies d'examen ou d'appel, de faire les renvois appropriés pour les questions non juridictionnelles, d'examiner la documentation, de réaliser de la recherche et, en consultation avec le responsable de la réception des plaintes, de déterminer si les plaintes doivent faire l'objet d'une enquête officielle.

Postuler à :
Numéro de l'annonce : 31368
Services des ressources humaines
386, Broadway, bureau 302
Winnipeg (Manitoba) R3C 3R6
Téléphone : 204 945-7279
Télécopieur : 204 948-3115
Courriel : hr@legassembly.mb.ca



COMMUNAUTAIRE

LA COMPASSION INCARNÉE DANS UN VÊTEMENT

« Il reste bien des prières à tricoter »

Depuis qu'ils se sont mis à tricoter des châles pour des personnes souffrantes, les treize membres du groupe Châles de compassion des Saints-Martyrs-Canadiens ont offert plus de 1 000 heures de bénévolat. Lucille Blanchette, Yvette Charrière et Omer Fontaine témoignent comment la prière peut devenir aussi réelle qu'un vêtement.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



photo : Daniel Bahuaud

Le groupe Châles de compassion de la Paroisse Saints-Martyrs-Canadiens. De gauche à droite : Agnès Préfontaine, Ginette Roy, Florence Bourgouin, Hélène Fontaine, Omer Fontaine, Lucille Blanchette, Isabelle Garand, Danielle Collette et Yvette Charrière. Absentes de la photo : Jacqueline Côté, Lynne Demarcke, Colette Préfontaine et Rosemarie Proteau.

En février 2014, Omer Fontaine sentait le besoin de mettre la prière en valeur avec une activité qui ne se limiterait pas aux paroissiens des Saints-Martyrs-Canadiens.

« Je voulais que les paroissiens s'ouvrent aux autres, en rejoignant toute personne ayant besoin de soutien. Je cherchais une action qui relierait la prière à la compassion. C'est alors que j'ai reçu des nouvelles de Lucille Rivard, une amie malade, aujourd'hui décédée. Lucille avait reçu un châle d'une amie franco-manitobaine qui vit maintenant en Floride, avec l'assurance des prières du groupe de catholiques américains qui l'avait tricoté. L'effet psychologique et spirituel bénéfique était énorme. Lucille était atteinte d'un cancer. Le châle ne l'a pas guéri. Mais le vêtement l'a aidée à accepter sa maladie. Malgré les moments difficiles, elle ne se sentait plus seule dans son combat. Elle me disait qu'elle se sentait accompagnée des prières de toute une communauté chrétienne. »

Convaincu de la valeur de fonder un groupe semblable aux *Bernadette's Angels*, de la Paroisse de Sainte-Bernadette de Port St. Lucie, en Floride, Omer Fontaine a vite contacté Lucille Blanchette, avec qui il avait travaillé au sein du Conseil pastoral paroissial des Saints-Martyrs-Canadiens. Ensemble, ils ont convaincu le CPP du bien fondé du projet. Dès juin 2014, le groupe de bénévoles Châles de compassion s'est mis à se rencontrer pour tricoter et prier pour les personnes souffrantes. (1)

« Crocheter des châles, c'est comme une invitation de Dieu. Quand le groupe se rencontre, on allume un cierge et on invite l'Esprit Saint à pénétrer nos gestes. On prie pour les personnes éprouvant le deuil, la maladie ou toute autre souffrance. On se met à la place des personnes qui recevront nos châles. On demande à la Vierge d'envelopper de son amour et de sa force la personne qui recevra un châle, afin qu'elle reçoive le courage pour accepter ce qu'elle vit.

« Lors des messes, le dimanche, on invite tous les paroissiens de prier pour ces personnes souffrantes. On se lie aux autres. C'est une véritable union de prière. »

Yvette Charrière peut témoigner de cette union. « En 2013, j'étais atteinte d'un cancer du poumon. Je suivais des traitements de chimiothérapie et ça allait mal. J'étais très malade et mon cancer avait traîné pendant très longtemps. Faute de force physique, j'avais perdu mon courage. Et puis j'ai reçu un châle d'un groupe de l'Ontario. En le portant, j'ai ressenti une chaleur inexplicable. Quelqu'un avait tricoté un châle en priant pour moi. Ça m'a donné plus de force, plus de courage. Et ma foi a été renforcée. Aujourd'hui, ma vie de prière s'est ranimée. Je prie beaucoup au cours de ma journée. J'offre tout au Bon Dieu. C'est devenu un réflexe. »

Aujourd'hui, le cancer d'Yvette Charrière est en rémission. Et la paroissienne s'est jointe au groupe Châles de compassion. « C'est à mon tour d'offrir des prières en tricotant. Chaque petit crochet de mon châle est une prière. Et le vêtement représente une série de prières. »

En moyenne, il faut 35 heures pour faire un châle. Pour Omer Fontaine, « ça veut dire qu'une prière peut avoir été récitée et méditée plusieurs centaines de fois. Et ce ne sont pas des prières récitées machinalement. Elles sont intentionnelles. C'est pourquoi on refuse d'accepter les châles que certaines personnes bien intentionnées nous offrent. Elles croient que nous les fabriquons pour les donner aux démunis. C'est sans doute un beau geste. Mais pour nous, tricoter un châle, c'est un processus. Quand ce travail est complété, le châle devient le signe tangible d'une démarche spirituelle. »

Le groupe Châles de compassion a déjà donné 25 châles aux personnes souffrantes. Lucille Blanchette souligne qu'il y en a 26 autres à donner. « Nous continuons de tricoter. Notre souhait, c'est que d'autres s'intègrent au groupe. Et que l'idée se répande dans d'autres paroisses francophones et anglophones. On a établi les fondations. On a les ressources pour aider d'autres groupes à s'établir. Avant tout, il y a encore beaucoup de prières à tricoter! »

(1) On peut se renseigner davantage en composant le 204-982-4400 ou en consultant le site Internet de la Paroisse Saints-Martyrs-Canadiens, au saintsmartyrs.ca/chales-de-compassion/

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



Voulez-vous participer à notre tirage? Vous êtes **admissible** pour gagner un **chèque-cadeau** d'une valeur de 250 $!

En français, le terme éligible signifie « qui peut être élu ».

Certificat-cadeau est un calque de l'anglais.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ

Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❐	69,85 $ ❐
2 ans	107,35 $ ❐	119,70 $ ❐

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❐ Visa : ______________________ Expiration : ______

❐ MasterCard : ______________________ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4